



LES DECHETS ACCEPTES DANS LES DECHETTERIES DU VOLVESTRE

Quantité autorisée : 1,5 m³ par jour et par foyer

Véhicules autorisés : Inférieur à 3,5 tonnes



MATERIAUX AUTORISES

Benne ferraille : fer, alu, fonte, zinc, cuivre

Benne tout venant : polystyrène, plastiques, canapés, matelas, linge, chaussures, béton cellulaire, placo plâtre.

Benne carton : carton

Benne branchages : branches de bois, taille de haie ou d'arbres (diamètre inférieur à 15cm)

Benne déchets verts : herbes, feuilles, tonte de pelouse

Benne papier : journaux, livres, catalogues, annuaires

Benne bois : bois sec, meubles, planches, chevrons, isorel, palettes

Benne inertes purs : gravats, tuiles, béton, terre, faïences, vitrages, plats, poterie

Espace déchets d'équipements électriques et électroniques :

- électroménagers, congélateurs, réfrigérateurs, cumuls, gazinières, télévisions, HIFI, matériel informatique, jouets électriques électroniques, téléphones portables, écrans...
- LAMPES : **uniquement** tubes fluorescents ou néons, lampes basse consommation, lampes sodium, lampes à vapeur de mercure, lampes à iodures métalliques, lampes à LED

A DEPOSER DANS DES CONTENEURS SPECIFIQUES

Vêtements (propres, pliés, en sacs, et paires de chaussures reliées entre elles)

Batteries de voiture

Huiles de vidange

Déchets dangereux

Déchets d'activités de soins à risque infectieux

Piles, accumulateurs

Cartouches d'encre

Huiles de cuisine



MATERIAUX INTERDITS

- ↔ Grosses souches d'arbres
- ↔ Bouteilles de gaz
- ↔ Extincteurs
- ↔ Carcasses de voiture
- ↔ Cadavres d'animaux
- ↔ Produits explosifs ou radioactifs
- ↔ Produits infectieux ou hospitaliers
- ↔ Branchages platanes (maladie du chancre coloré)
- ↔ Ampoules à incandescence classiques et halogènes

Déchetterie de Montesquieu-Volvestre

Lieu dit Hourtané
31390 Montesquieu-Volvestre
Tél : 05-61-90-69-08

Déchetterie de Carbonne

Chemin de Nougaret
31390 Carbonne
Tél : 05-61-87-80-81

Ouvertes au public du mardi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00